



Réunion d'information n°2 suite à l'arrêt des compétitions

- 2 juin 2021 -

PARTICIPANTS

Animateurs / Intervenants

- **Arnaud DALLA PRIA** (Président de la LFO)
- **Jean Marc SENTEIN** (Président du District de la Haute Garonne – Animateur du groupe de travail Compétions Jeunes)
- **Jean Bernard BIAU** (Représentant des éducateurs au CD)
- **Philippe LAURAIRE** (Trésorier Adjoint de la LFO)

Présidents de Districts et les élus du Comité Directeur de la LFO

Présidents des clubs évoluant au niveau régional

FONCTIONNEMENT

Visio-conférence collective :

- ✓ Utilisation de l'adresse personnelle car limitée en nombre
- ✓ Accès au son coupé pour tout le monde
- ✓ Si questions: utiliser uniquement le chat de manière claire et concise. Les micros sont déverrouillés en fin de séance

Récapitulatif des informations envoyé prochainement

Fin de réunion à 21h

SOMMAIRE

- 🏆 Volet Sportif
- 🏆 Volet Administratif
- 🏆 Volet Financier
- 🏆 Volet Organisationnel de la LFO

L'ensemble des décisions annoncées ci-après:

 *est une synthèse du PV du COMEX du 6 mai 2021*

 *a été validé lors du Comité Directeur de la LFO le 29 mai*
dernier

Volet sportif

Réunion d'information n°2 suite à l'arrêt des compétitions



Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

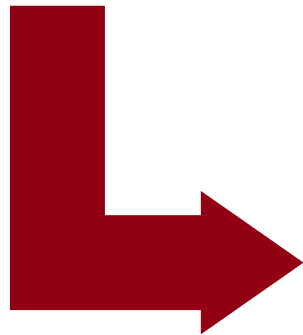
Volet organisation

Reprise des activités

Directives gouvernementales



À respecter impérativement



Timing et jauges

évolution progressive

Volet sportif

Volet administratif

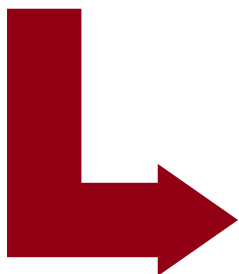
Volet financier

Volet organisation

Composition des Poules

Championnat

Dans la même composition que lors de la saison 2020 / 2021



Exception

sauf si une équipe fait l'objet d'une décision remettant en cause son maintien dans la poule (exemple: forfait, mise hors championnat, etc...)

Compétitions Séniors

Obligation COMEX

Retour à la structure initiale des championnats à l'issue de la saison 2021 / 2022



Possibilité

Gestion des vacances de clubs dans les poules pour commencer dès la saison 2021 / 2022



décision

reprise dans la division immédiatement inférieure

Volet sportif

Volet administratif

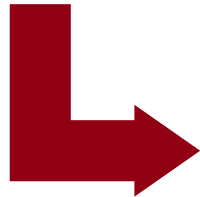
Volet financier

Volet organisation

Compétitions Jeunes

Gestion locale

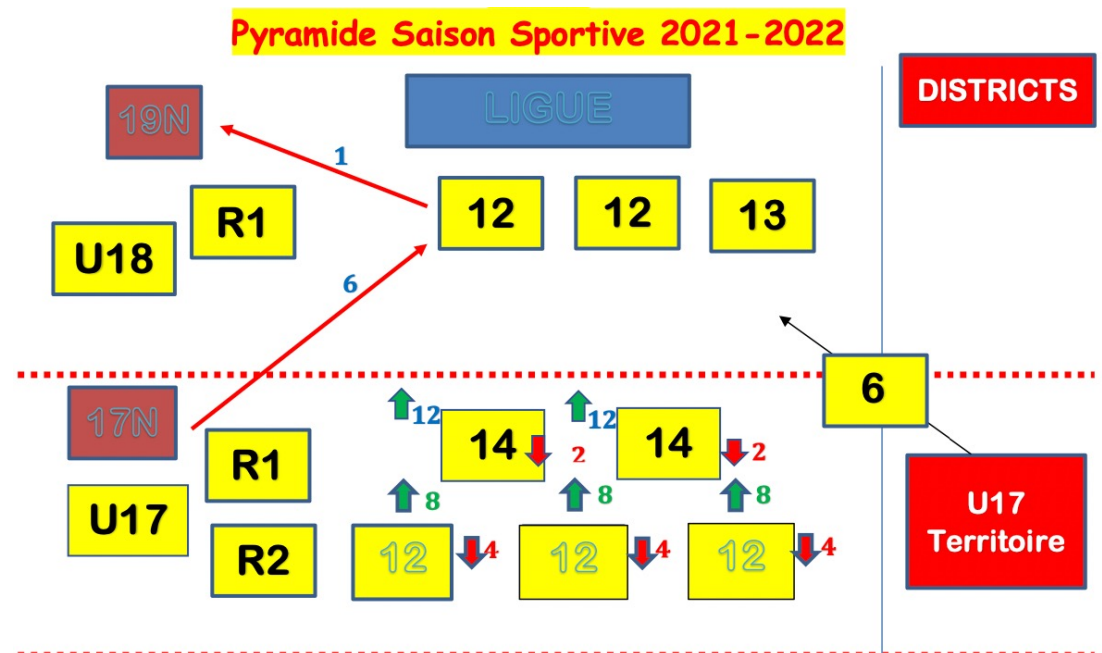
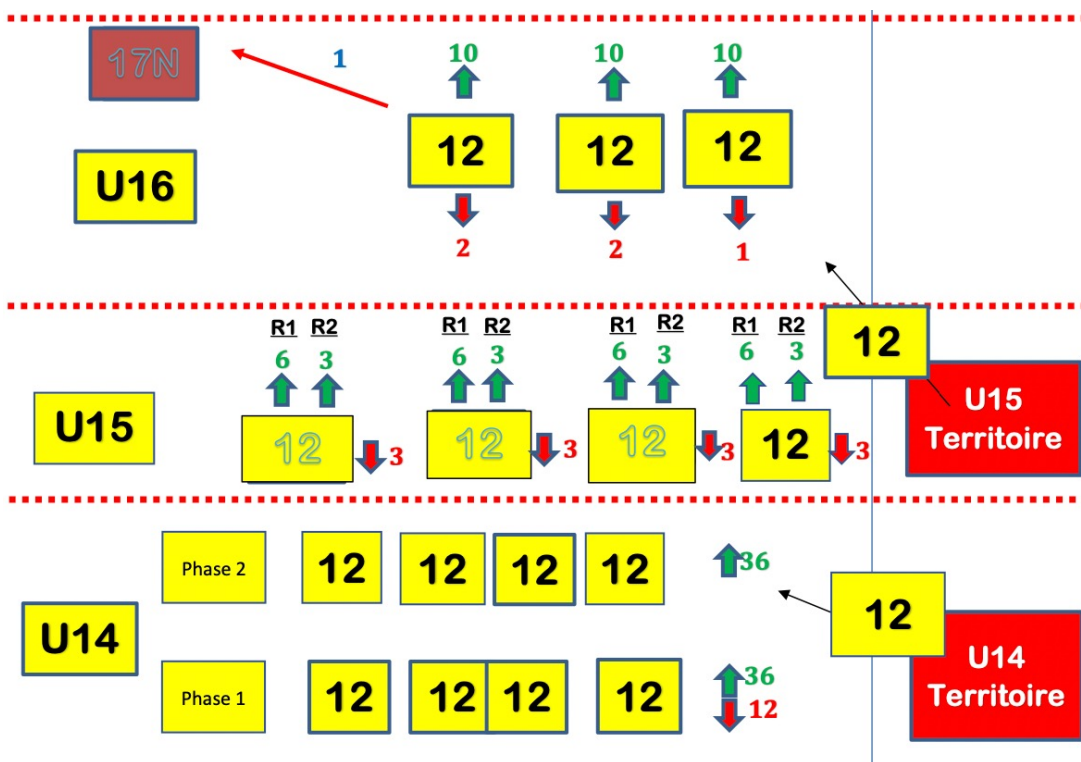
de la situation pour les championnat générationnels



décision

montée générationnelle des équipes

Compétitions Jeunes



Volet administratif

Réunion d'information n°2 suite à l'arrêt des compétitions



Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Discipline

Suspension à temps

Pas de modifications

Suspension en matches

Dispense d'exécution de peine dans la limite de 6 matches

Précisions

**Dispense ≠ annulation ou d'amnistie
Dispense : uniquement pour les personnes physiques**

Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Statut de l'arbitrage : *principe = bienveillance quand démarches*

**Situation
d'infraction**

Si inscription sur la saison → club
considéré en règle

**Situation
d'infraction**

Si ∅ d'inscription → débute la saison
dans la situation à l'issue de 2019/2020

**Modification de
dates**

Date repoussée au 30 juin 2021
→ possibilité FIA pour mise en règle

Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Statut des éducateurs : *principe = bienveillance quand démarches*

**Dérogations
exceptionnelles
possibles**

Si inscription à une formation qui n'a pas pu être
menée à son terme

**Désignation de
l'entraîneur**

Articles 13, 13 bis et 14
→ ∅ d'application pour la saison 2020/2021

Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Autres :

Terrain / éclairage

Bienveillance si le club a entrepris les démarches

Contrôle de gestion des clubs

**Bienveillance MAIS garanties nécessaires pour
2021 / 2022**

Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Autres :

Vie des clubs

Échéances décalées d'un mois minimum (fusion, groupement, etc...)

Changement de clubs

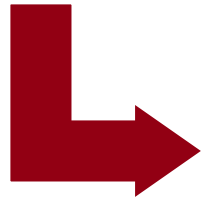
Si opposition en 2019 / 2020 (en raison d'une dette) → pas de licence possible tant qu'il n'y a pas eu de régularisation

Volet financier

Prise en charge de l'augmentation de l'assurance:

Public concerné

TOUS les licenciés



décision

prise en charge de l'augmentation de **0,29 cts/licence**



- Augmentation imposée par l'assureur de 1 €, lissée sur 2 saisons
- Réflexion en cours pour un changement d'assureur

Volet sportif

Volet administratif

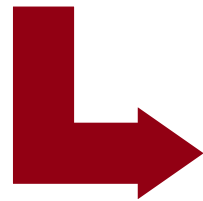
Volet financier

Volet organisation

Valorisation de la fonction de dirigeant:

Engagement

Baisse du coût de la licence dirigeant sur le mandat



décision

diminution de **2,5 €** pour 2021 / 2022 (**27,5€ → 25€**)

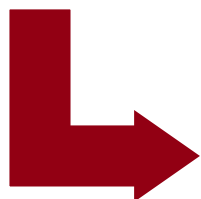
Promotion du Football Féminin :



Fond de solidarité Futsal:

Clubs concernés

Ceux étant **EXCLUSIVEMENT** Futsal



décision

10 € de remboursé sur les renouvellements



- ❖ Pour en bénéficier, les clubs devront être à jour de leurs cotisations
- ❖ entre le FDS 2020 / 2021 et celui de 2021 / 2022, **20 €** auront été remboursés soit la quasi-totalité de la part Ligue et District d'une saison.

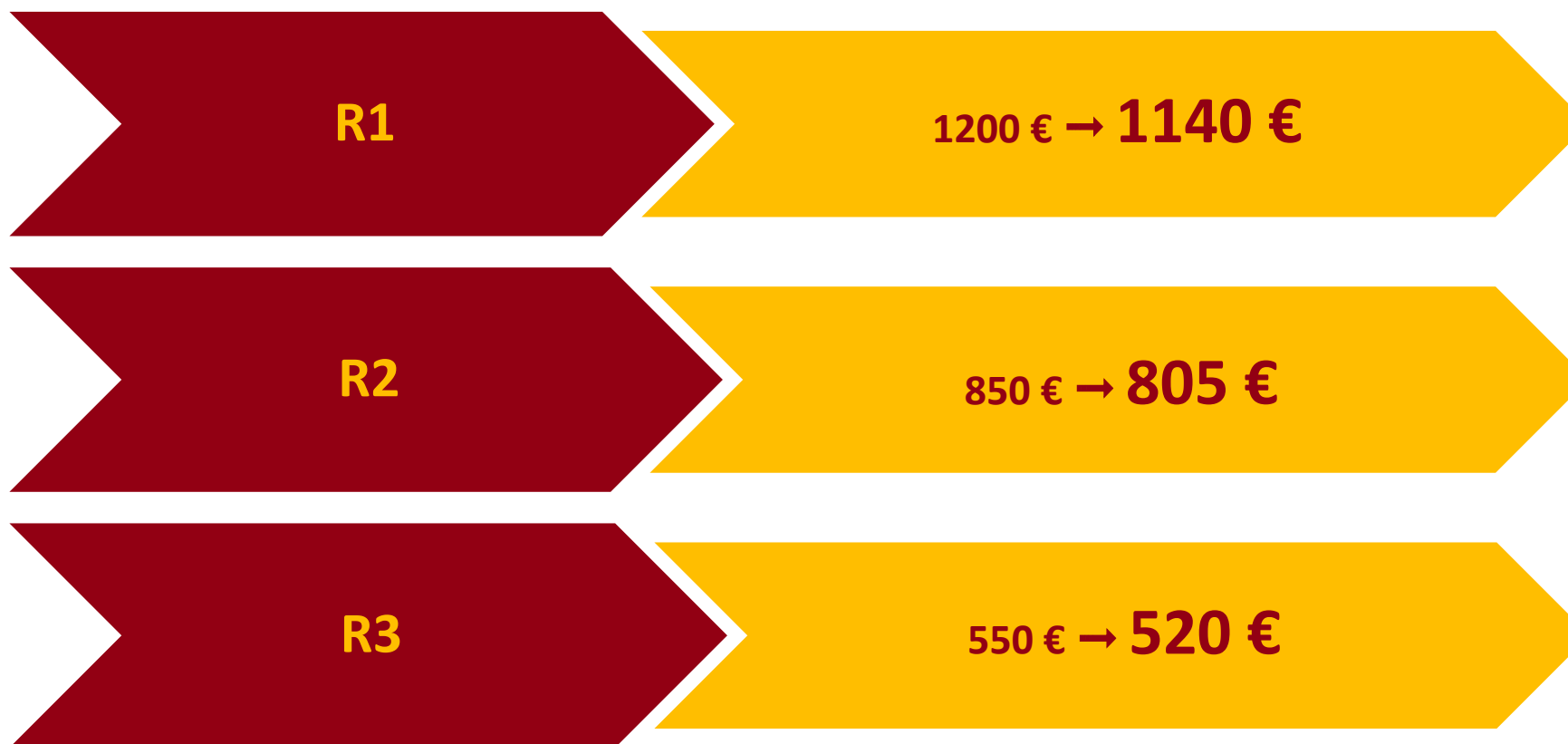
Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Baisse de la Gestion Sportive :



Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Bilan chiffré 2021 / 2022 :

ACTIONS	COÛT TOTAL	COÛT LIGUE	COÛT DISTRICTS
Augmentation Assurance	Environ 43 500 €	26 100 €	17 400 €
Valorisation fonction dirigeant	Environ 45 000 €	27 000 €	18 000 €
Baisse de la Gestion Sportive		7 515 €	
Promotion Foot Féminin			
FDS Futsal	environ 4 500 €	2 700 €	1 800 €
TOTAL	100 515 €	63 315 €	37 200 €

Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Bilan financier depuis 2020 :

LFO

637 208 €

LFO + Districts

1 343 195 €

Licence volontaire : nouvelle licence créée par la FFF

A quoi sert-elle?

Honorabilité

vérification de l'honorabilité

assurance

couvre la personne



- ⚠ Attention elle ne remplace pas la licence dirigeant et n'ouvre pas les mêmes droits
- ⚠ coût fixé à 10 €

Volet organisationnel de la LFO

Réunion d'information n°2 suite à l'arrêt des compétitions



Volet sportif

Volet administratif

Volet financier

Volet organisation

Réorganisation des services :

Service Licences

Sur le site de Montpellier

Administratif IR2F

Sur le site de Castelmaurou



👉 Gagner en efficience et en efficacité

Service des licences: optimiser le fonctionnement pour répondre aux attentes des clubs

**Augmentation
de personnels**

Pour répondre à la demande

Salariés LFO

2 à 2,5 ETP

Vacataires

6 au lieu de 3 et concentrés de juillet à fin octobre



☞ répondre + rapidement à la montée en charge des demandes

Service d'aide aux clubs :

Nouveau Service

Pour accompagner les clubs dans leurs démarches

Salariée dédiée

formée pour répondre aux demandes

CR AC

Accompagnement des clubs au quotidien



👉 soutenir nos clubs et leurs dirigeants au quotidien

Suppression du standard téléphonique :

👉 retour au « disque d'accueil »

👉 « libérer » du personnel pour faire des activités utiles à la LFO et à ses clubs.



A l'écoute de vos remarques

Nous vous remercions pour votre attention

Réunion d'information n°2 suite à l'arrêt des compétitions

